

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 avril 2021

### IV. Approbation des PRP- complément SeFCo

Le Conseil d'Administration approuve le complément aux PRP pour les VAE et pour la formation continue, dans le cadre du SeFCo, concernant les années universitaires 2018-2019 et 2019-2020 conformément au tableau ci-dessous :

Fonction	Composante	Points proposés	Montant maximum associé, en euros
Responsable pédagogique M2 Finance - Ingénierie bancaire et financière - Conseiller clientèle de professionnels: formation en alternance	UFR DEG	12,50	1 553,00
Responsable pédagogique M1 Finance - Ingénierie bancaire et financière - Conseiller clientèle de professionnels: formation en alternance	UFR DEG	12,50	1 553,00
Responsable pédagogique LP assurance banque finance -Conseiller gestionnaire de clientèle : formation en alternance	UFR DEG	12,50	1 553,00
Responsable pédagogique M2 Ingénierie et management des organisations - Administration des entreprises	UFR DEG	6,44	800,00

<b>Effectif Statutaire :</b>	36
<b>Membres en exercice :</b>	35

<b>Quorum :</b>	
Membres présents :	29
Membres représentés :	5
<b>Total :</b>	34

Décompte des votes :

<b>Absentions :</b>	2
<b>Votants :</b>	32
<b>Blancs ou nuls :</b>	--

<b>Suffrages exprimés :</b>	32
<b>Pour :</b>	32
<b>Contre :</b>	--

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 3 mai 2021

**Le Président de l'Université**

  
**Éric BLOND**

Présidente CAc		DGS	x	Rectorat	x
VPCA	x	DRH		SAJ	
VPCR	x	DAF	x		
VPCFVU		Agent Comptable	x		
VP délégué aux « Moyens »	x				